

ACCÈS GRATUIT À LA MÉDIATHÈQUE

La lecture publique est un service de la collectivité rendu à la population. Partant de ce principe et suivant l'exemple de bibliothèques de plus en plus nombreuses en France, l'accès aux médiathèques de la Haute Ariège est gratuit depuis janvier 2019.

L'équipe de la médiathèque a à cœur depuis plusieurs années de présenter une offre riche, diversifiée et sans cesse renouvelée :

Animations pour les scolaires (5 animations par classe et par an sont proposées aux écoles), partenariat avec le collège (club lecture, rencontre avec des auteurs, prix des Incorruptibles...) et animations pour les internes à la médiathèque avec cette année une réflexion sur les « youtubeuses » : les femmes prennent la parole.

Séances au cinéma avec Ax Animation, animations « hors les murs » avec une bibliothèque au Festival des saveurs, ateliers (initiation au jeu de go), expositions (...) rencontre avec un écrivain (Marcus Malte revient en septembre !), Grainothèque...

Rien n'arrête le dynamisme et l'imagination à l'œuvre chez les personnels des médiathèques de la Haute Ariège.

À l'automne prochain, une « boîte de retours » sera mise en place à l'entrée de la médiathèque d'Ax au Casino pour que les vacanciers ou curistes ou retardataires puissent rapporter leurs documents si la médiathèque est fermée.

Alors qu'attendez-vous pour passer la porte de la médiathèque d'Ax les thermes ?

OPÉRATION SÉCURITÉ VACANCES

Vous allez bientôt vous absenter pour une période inférieure à un mois et vous craignez pour la sécurité de votre maison ou appartement, vous pouvez demander à la police municipale de surveiller votre domicile !

QU'EST-CE QUE C'EST

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par notre service de police municipale, aux bénéfices de ceux qui s'absentent pour une certaine durée. Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile à travers des patrouilles. En cas d'anomalie les bénéficiaires sont immédiatement prévenus.

COMMENT ÇA MARCHE

Pour bénéficier de ce service gratuit il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence auprès du service police municipale de la Mairie, un formulaire sera complété.



PLAN CANICULE 2019 : PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

Le Centre Communal d'Action Sociale de la mairie d'Ax-les-Thermes met en place, chaque année, le plan canicule. Ce dispositif permet aux personnes les plus fragiles et isolées (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes ...), de s'inscrire sur un registre communal afin que des équipes d'aide et de secours puissent les contacter en cas de déclenchement, par la préfecture de l'Ariège, d'une alerte chaleur exceptionnelle. Pour s'inscrire, il suffit de compléter une fiche disponible à la mairie d'Ax-les-Thermes.

ÉLECTIONS, INSCRIVEZ VOUS !

Si ce n'est pas déjà fait, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant décembre 2019.